

Parcours conseil en gestion des actifs numériques et crypto-actifs (Certificat EDHEC-INAFON)

Niveau: Pratique courante

Durée: 8,0 jour(s) soit 56,0 heure(s)

Public concerné

Notaires

Compétences pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser les typologies d'actifs numériques (crypto monnaies, tokens, NFT, stablecoins), les principes de blockchain et la fiscalité applicable.
- Comprendre les comportements des investisseurs et les enjeux de confiance et de transparence dans l'univers crypto.
- Connaître les composantes d'une offre notariale crypto (audit, veille, conformité, succession numérique, fiscalité)

Contenu

Module 1. Acculturation & analyse du besoin (EDHEC)

Ce module initie les participants à la transformation du rôle notarial dans la relation avec les familles, en les amenant à adopter une posture de conseil stratégique et confidentiel. Il présente les principes de l'honoraire libre, la logique de l'accompagnement global et la nécessité d'une approche centrée sur la valeur et la confiance. Les participants s'auto-évaluent via un radar de pratiques pour identifier leur posture actuelle face aux clients familiaux.

L'après-midi est consacrée aux techniques d'entretien exploratoire en contexte multi-acteurs (couple, enfants, héritiers, société familiale). L'objectif est de poser les fondations méthodologiques d'un accompagnement long terme fondé sur l'analyse et la compréhension des besoins et des dynamiques relationnelles.

Objectifs d'apprentissage :

- Analyse experte S: identifier les mutations du métier; SF: conduire un entretien exploratoire structuré; SE: posture réflexive.
- Posture de conseil S : expliquer la logique de l'honoraire libre ; SF : reformuler clairement un besoin ; SE : écoute active, ouverture.
- Ingénierie de l'offre S : lister les éléments d'une offre ; SF : transformer un besoin en promesse de valeur ; SE : initiative entrepreneuriale.

Contenus couverts

Page 1 sur 7

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

- Evolution du rôle notarial et nouveaux enjeux numériques.
- Honoraire libre et création de valeur perçue.
- Auto-positionnement : radar de pratiques.
- Méthodes d'entretien et cartographie des besoins clients.
- Témoignage d'un notaire ou expert crypto-patrimonial.

Évaluation : Formative (QCM)

Module 2. Fondamentaux des actifs numériques et de <u>l'identité numérique : cadre juridique (INAFON)</u>

Ce module pose les bases juridiques et techniques des actifs numériques. Les participants explorent les typologies de crypto-actifs (cryptomonnaies, tokens, NFT), les technologies sous-jacentes (blockchain, smart contracts) et les régimes juridiques applicables. Ils identifient les statuts et responsabilités du notaire dans la sécurisation des opérations.

Objectifs d'apprentissage :

- Analyse experte S : distinguer les catégories d'actifs numériques ; SF : qualifier juridiquement les situations ; SE : rigueur conceptuelle
- Posture de conseil S : comprendre les attentes clients liées aux crypto-actifs ; SF : vulgariser et sécuriser l'information ; SE : pédagogie et transparence Ingénierie de l'offre S : recenser les besoins d'accompagnement juridique ; SF : proposer une
- première offre d'audit ; SE : précision et fiabilité.

Contenus couverts:

- Typologie des crypto-actifs et mécanismes blockchain. Droit applicable (MiCA, PSAN, responsabilité, preuve, conservation).
- Statut du notaire face aux opérations numériques.
 Identité numérique sous différentes formes
- Études de cas : tokenisation d'actifs, smart contracts et preuve électronique.

Évaluation: Formative (QCM)

Module 3. Modes de détention des crypto-patrimoines (INAFON)

Ce module approfondit les incidences de la détention de ces actifs numériques sur la pratique notariale. Les participants apprennent à conseiller leur clients détenteurs de crypto-actifs à travers leurs rapports matrimoniaux, les modes alternatifs de détention et la question de la valorisation de ces actifs.

Objectifs d'apprentissage :

- Analyse experte S: connaître les règles de détention des crypto-actifs; SF: conseiller en fonction de la structure patrimoniale du client ; SE : rigueur
- Posture de conseil S :: expliquer les risques et précaution au client ; SF : restituer un diagnostic clair SE : honnêteté et transparence.
- Íngénierie de l'offre S : concevoir un livrable d'audit fiscal ; SF : modéliser les scénarios d'optimisation ; SE : responsabilité.

Page 2 sur 7

Association INAFON - 16, Rue Etienne Marcel - 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) - Siret: 30838863600174 - TVA Intracommunautaire: FR 96308388636

Contenus couverts:

- Modes de détention : indivision, partage, fiducie, mandat de protection future
- Évaluation des portefeuilles.
- Études de cas : incapacité, divorce et sort des actifs numériques

Évaluation: Formative (QCM)

Module 4: Transmission des cryptoactifs (INAFON)

Le module examine les risques et la conformité liés à la conservation et à la transmission des crypto actifs : cybersécurité, KYC, lutte anti-blanchiment (LCB-FT), gestion des clés privées et responsabilité du notaire. Les participants conçoivent un plan de transmission cohérent et documenté.

Objectifs d'apprentissage :

- Analyse experte S: identifier les risques de conservation liés à la transmission et à l'utilisation de crypto-actifs; SF: concevoir un plan de transmission à titre gratuit et onéreux; SE: vigilance et prudence.
- Posture de conseil S : expliciter les risques et précautions ; SF : aider aux arbitrages sensibles ; SE : intégrité professionnelle.
- Ingénierie de l'offre S : concevoir un pack "transmission crypto"; SF : définir livrables et responsabilités; SE : fiabilité.

Contenus couverts:

- Conservation : wallets, clés privées, contrats de garde.
- Gouvernance et transmission sécurisée.
- Études de cas : apport en société d'actifs, récupération et perte de clés, fraude, décès, successions numériques

Évaluation : Formative (QCM)

Module 5 : Stratégies patrimoniales et fiscalité (INAFON)

Ce module relie la stratégie patrimoniale classique à celle des crypto-actifs : intégration dans les régimes matrimoniaux, donations, holdings. Les participants conçoivent une stratégie patrimoniale et fiscale.

Objectifs d'apprentissage :

- Analyse experte S : connaître les dispositifs de transmission applicables ; SF : concevoir un plan de transmission mixte ; SE : sens de l'équité
- Posture de conseil S : comprendre les impacts familiaux ; SF : aider aux arbitrages sensibles ; SE : diplomatie.
- Ingénierie de l'offre S : pack "transmission crypto" ; SF : formaliser les livrables ; SE : fiabilité.

Contenus couverts:

Page 3 sur 7

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

DELEGATION NATIONAL: 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

- ntégration des crypto-actifs dans le patrimoine global.
- Libéralités numériques avec réserve d'usufruit.
- Détention en société et structuration de la gouvernance, fiscalité des actifs numériques.
- Cas pratiques : plus-values en cas de donation-cession, obligation de déclaration.

Évaluation : Formative (QCM)

Module 6 — Structuration de l'offre notariale (EDHEC)

Les participants conçoivent leur propre offre notariale en actifs numériques, en utilisant le Business Model Canvas. Ils définissent les segments clients, les packs de services et les modalités économiques à l'honoraire libre.

Objectifs d'apprentissage :

- Analyse experte S: cartographier besoins/segments; SF: prioriser les services à forte valeur; SE: discernement
- Posture de conseil S : clarifier la promesse de valeur ; SF : cadrer le périmètre d'intervention ; SE : assertivité.
- Ingénierie de l'offre S : mobiliser les principes Canvas ; SF : modéliser coûts/prix et ressources ; SE : ownership.

Contenus couverts:

- Business Model Canvas adapté au conseil crypto-patrimonial.
- Design de service : audit, structuration, fiscalité, transmission.
- Livrables, SLA, modèle économique à l'honoraire libre.

Évaluation : Formative (QCM)

Module 7 — Valorisation de l'offre et simulation d'un entretien client (EDHEC)

Ce module vise à renforcer la capacité des notaires à valoriser et communiquer à la fois leur offre Family Office et leurs recommandations patrimoniales auprès de clients, partenaires et prescripteurs. Les participants apprennent à structurer leur argumentaire de valeur, à clarifier leur présentation et à ajuster leur communication selon le profil du client. Ils travaillent sur le storytelling, le centrage client et la justification économique de l'honoraire libre.

La mise en situation devant "Client" est l'une des modalités pédagogiques utilisées, afin de tester la restitution de recommandations concrètes, en travaillant la posture, la clarté et la cohérence globale du message. Cette journée prépare directement à l'épreuve de certification (J8).

Objectifs d'apprentissage :

- Analyse experte S : sélectionner les éléments probants à valoriser ; SF : synthétiser les messages
- techniques en recommandations claires ; SE : rigueur et précision.

 Posture de conseil S : mobiliser les techniques de communication persuasive ; SF : présenter un argumentaire structuré face à un client ou partenaire ; SE : impact, assurance et éthique.

Page 4 sur 7

Association INAFON - 16, Rue Etienne Marcel - 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) - Siret : 30838863600174 - TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

• Ingénierie de l'offre — S : formuler la promesse de valeur de l'offre ; SF : concevoir et présenter un pitch deck cohérent avec la stratégie notariale ; SE : cohérence et leadership.

Contenus couverts:

Centrage client.

- Valorisation de la proposition de valeur : preuves, indicateurs, ROI, risques évités. Construction d'un argumentaire clair et différenciant.
- Communication adaptée aux profils clients et prescripteurs

Évaluation: Formative (QCM)

Module 8 — Évaluation finale (EDHEC / INAFON)

Cette journée, qui clôture le parcours, a pour objectif de délivrer des techniques expertes aux participants afin de leur permettre d'améliorer encore la qualité de leur travail écrit et oral, présenté en cours de journée lors d'une soutenance devant jury. Cette épreuve évalue la maîtrise complète du processus de conseil, de la conception de l'offre jusqu'à la restitution des recommandations. Le participant est évalué sur sa capacité à présenter et argumenter une offre notariale différenciante et exposer des recommandations, dans une posture claire, éthique et orientée valeur.

Objectifs d'apprentissage :

- Analyse experte S: mobiliser l'ensemble du corpus juridique et fiscal; SF: formuler des recommandations exploitables et justifiées; SE: rigueur, intégrité et clarté.
 Posture de conseil S: expliciter et défendre les choix retenus; SF: gérer les questions,
 reformuler et clarifier les enjeux; SE: écoute active, diplomatie et assurance
 Ingénierie de l'offe S: préside de malifé et les desployable; SF: planifier les étapes de mise un conserve de l'offe de malifé et les desployables.

- mise en œuvre ; SE : sens de la qualité et leadership.

Contenus couverts:

- Techniques de pitch.
- Techniques de visual design.

Évaluation : Formative (QCM) et soutenance devant jury

Prérequis :

- Aucun préreguis exigé, toutefois avoir des connaissances de base en gestion des actifs numériques sont recommandées.
- Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

Page 5 sur 7

Association INAFON - 16, Rue Etienne Marcel - 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) - Siret: 30838863600174 - TVA Intracommunautaire: FR 96308388636

DELEGATION NATIONAL: 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

margement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation

MODALITÉS DE CERTIFICATION

Contenu des épreuves : Soutenance devant jury comprenant :

- Pitch d'une offre de service
- Restitution orale d'une recommandation client, avec note de recommandations patrimoniales Les modalités seront précisées dans un guide d'épreuves. En cas de non atteinte du nombre de points

Page 6 sur 7

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

requis, le participant sera invité à une nouvelle session de certification dans un temps raisonnable.

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.